

RACINE CONSEILLE NEXITY DANS L'ACQUISITION DU GROUPE ORALIA

RACINE a conseillé le groupe NEXITY dans le cadre de l'acquisition du groupe ORALIA, cinquième administrateur de biens en France.

Fondé il y a 20 ans par Serge Déglise, le capital du groupe ORALIA était détenu par NAXICAP (65%), Serge Déglise (18%), BPI France Investissement Régions et une personne physique.

Après intégration d'ORALIA, le groupe NEXITY gèrera 776.000 lots en gestion de copropriété et 181.000 lots en gestion locative.

CONSEILS

Conseils de NEXITY :

- Avocats : RACINE (Jean-Christophe Beaury, Valérie Ledoux, Fabien Courvoisier, Caroline Levard, Adrien Bisiaux)
- DD financière : E&Y TRANSACTION SERVICES (Jean-François Nadaud, Guilhem de Montmarin)
- Banque d'affaires : SODICA CORPORATE FINANCE (Bertrand Thimonier, Pascal Loison, Renaud Tochon)

Conseils des cédants:

- Avocats : LAMARTINE CONSEIL (Olivier Renault, Stéphane Rodriguez, Bintou Niang)
- VDD juridique et fiscale : FIDAL (Joanna Candelier, Olivier Leroy, Marc Roirand, Julia Talon, Géraldine Michel)
- VDD financière : PWC TRANSACTION TS TRANSACTION TS FINANCE (Geoffroy Schmitt, Karine Olivier, Caroline Lachaud, Rodolphe Challand)
- Banque d'affaires : EASTON CORPORATE FINANCE (Laurent Camilli, Benjamin Zayat, Charlotte Trinh-Duc)

CONTACT PRESSE :

RACINE : Maria Dias, Responsable Communication & Marketing - mdias@racine.eu – Tél : +33 (0)1 44 82 43 00